

REPUBLIQUE DU BURUNDI



REUNION DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bujumbura, le 21 Décembre 2015



COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

Ce lundi le 21 décembre 2015, le Conseil National de Sécurité s'est réuni en session ordinaire à Bujumbura sous la Présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République et Président dudit Conseil. L'ordre du jour était centré sur l'analyse de la situation politique et sécuritaire de notre pays.

Au cours de cette session, le Conseil a fait le constat suivant :

1. Depuis la mise en place de nouvelles institutions issues des élections, la situation sécuritaire est allée en s'améliorant dans la majeure partie du pays suite aux efforts conjugués des Corps de Défense et de Sécurité appuyés par l'administration, la justice, la population et certaines organisations de la société civile. Toutefois, des cas d'insécurité visant à saboter les efforts du Gouvernement pour ramener et maintenir la paix et la sécurité continuent dans les quartiers de Bujumbura et quelques localités de l'intérieur qui ont connu l'insurrection.
2. Le Conseil National de Sécurité félicite les Corps de Défense et de Sécurité pour leur travail louable qu'ils ne cessent d'accomplir pour protéger la population contre les actes terroristes menés par les éléments du mouvement putschiste. Il profite de cette occasion pour exprimer sa satisfaction quant à la cohésion que ces Corps ont affiché face aux multiples sollicitations de l'ennemi.
3. Le Conseil National de Sécurité remercie les organisations de la société civile éprises de paix pour leur rôle important dans la campagne de mobilisation de la population pour la paix et l'unité.
4. Le Conseil National de Sécurité exprime sa satisfaction pour les positions équilibrées des Nations Unies sur la situation qui prévaut au Burundi, qui prennent compte de la sauvegarde de la souveraineté et de l'indépendance du pays ainsi que le soutien du dialogue inter burundais initié par le Gouvernement. Il exhorte par cette opportunité l'Union Africaine à emboîter le pas des Nations Unies et faire un effort de considérer les réalisations du Gouvernement en matière de démocratie et dans la restauration de la paix et la sécurité.
5. Par ailleurs, le Conseil National de Sécurité condamne avec la dernière énergie les attaques du 11 Décembre 2015 perpétrées par





des éléments du mouvement putschiste et déplore les morts au cours de ces attaques et toutes les victimes enregistrées depuis le déclenchement de ce mouvement. Il saisit cette occasion pour adresser ses condoléances aux familles qui ont perdu les leurs au cours de ces affrontements. Le Conseil demande que la commission d'enquête à cette fin termine ce travail dans les meilleurs délais afin d'établir les responsabilités des commanditaires pour qu'ils soient traduits en justice.

6. Le Conseil National de Sécurité condamne les organisations et les individus qui font l'apologie de la violence et du génocide imaginaire dans le but inavoué de diviser la population burundaise et les Corps de Défense et de Sécurité. Il réassure encore une fois la communauté nationale et internationale qu'il n'y aura pas de génocide au Burundi car la mise en œuvre des Accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation constitue une balise forte pour de tels crimes odieux et imprescriptibles.
7. Le Conseil National de Sécurité déplore l'implication du Rwanda dans la déstabilisation de notre pays par le recrutement, l'entraînement et l'armement des éléments du mouvement putschiste ; en témoigne les différentes preuves à la disposition du Gouvernement du Burundi. Ce rôle que joue le Rwanda dans la déstabilisation du Burundi a été également confirmé par certaines organisations internationales en l'occurrence l'ONG américaine Refugee International.
8. Le Conseil National de Sécurité réfute la décision du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine de déployer une mission de prévention et de protection au Burundi. Le Conseil tient à informer la communauté nationale et internationale que la menace de génocide qui justifierait ce déploiement n'est qu'une machination des détracteurs du Gouvernement visant à parachever le coup de force enclenché le 13 mai 2015. En plus, le Burundi est l'un des pays contributeurs de troupes en Afrique et ailleurs ; et même des sollicitations d'autres contingents ne cessent d'être exprimées par l'Union Africaine, raison pour laquelle le Burundi est capable d'assurer la sécurité de sa population.
9. Le Conseil National de Sécurité tient à rappeler que les éléments du mouvement putschiste ont pris comme stratégie de véhiculer des mensonges et des rumeurs dans le but non seulement d'entretenir une psychose d'un génocide imminent mais aussi pour attirer les

réactions de la communauté internationale et d'en faire un fonds de commerce.

10. Le Conseil National de Sécurité constate avec regret la prise de sanctions par certains pays et organisations à l'encontre des responsables des Corps de Défense et de Sécurité qui au contraire se donnent corps et âmes pour protéger la population.
11. Enfin, le Conseil National de Sécurité constate que beaucoup de réfugiés désirent rentrer dans leur pays natal mais se heurtent aux procédures très complexes de ceux qui gèrent les camps. Le Conseil demande au Gouvernement d'initier les contacts avec le HCR et les pays qui hébergent les réfugiés burundais pour organiser un rapatriement volontaire de ces derniers.

Au vue de tout ce qui précède, le Conseil National de Sécurité recommande :

a. Au Gouvernement,

- de continuer la voie du dialogue inter burundais qu'il a initié, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, afin d'aboutir dans les meilleurs délais aux objectifs fixés lors de la mise en place de la commission nationale de dialogue inter burundais.

b. Aux Corps de Défense et de Sécurité

- Maintenir les efforts dans le désarmement des personnes qui détiennent illégalement les armes ;
- Renforcer la vigilance pour bien surveiller les frontières du pays et traquer tous les auteurs de troubles.

c. A la population, de bien coopérer avec les Corps de Défense et de Sécurité et de se désolidariser avec les éléments du mouvement putschiste surtout en Mairie de Bujumbura en ces fêtes de fin d'année.

d. A l'administration, de consolider les comités mixtes de sécurité afin de renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire. Mieux suivre la tenue régulière des registres de la population sur les collines



et dans les quartiers afin de bien contrôler le mouvement des personnes et identifier les criminels.

- e. **A la communauté internationale**, d'appuyer le Burundi dans ses efforts d'éradiquer la violence en interpellant les commanditaires et exécutants des crimes commis dans notre pays partout où ils se trouvent pour les traduire devant la justice tel que cela a été recommandé par l'ONU et l'UA.
- f. **Aux parents**, de dénoncer et porter plainte contre ceux qui manipulent, droguent et recrutent leurs enfants dans les groupes criminels dont la plupart y laissent leur vie.

Le Conseil National de Sécurité termine en souhaitant au peuple burundais une bonne fête de Noël et les Meilleurs Vœux du Nouvel An 2016.

VIVENT LA PAIX ET LA SECURITE DANS NOTRE PAYS,

QUE LE TOUT PUISSANT PROTEGE LE BURUNDI.

JE VOUS REMERCIE

